

# Résultats des élections professionnelles pour les comités techniques de proximité dans la fonction publique en 2018

Sur l'ensemble des 3 versants, la CGT arrive en tête dans 8 régions, suivie de la CFDT avec 5 régions.

**Les élections professionnelles se sont déroulées pour la deuxième fois simultanément dans l'ensemble de la fonction publique, de l'État, territoriale et hospitalière, ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste et d'Orange entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018.**

Les résultats nationaux permettant d'établir la représentativité des organisations syndicales au niveau de l'ensemble de la fonction publique ont été publiés les 11 et 20 décembre 2018. Ils prennent en compte les résultats des comités techniques institués auprès des collectivités territoriales pour la fonction publique territoriale (FPT) et de ceux institués auprès des établissements publics de la fonction publique hospitalière (FPH). Pour la fonction publique de l'État (FPE) ils agrègent les résultats des comités techniques ministériels (CTM), et des comités techniques de proximité institués auprès de certains établissements publics de l'État dont les personnels n'étaient pas électeurs aux CTM ou institués auprès de certaines autorités spécifiques.

Afin de compléter ces résultats, la présente publication fournit **les résultats obtenus par les organisations syndicales au niveau régional permettant de déterminer leur représentativité régionale**. Celle-ci sera prise notamment en compte pour la composition du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) dans chaque Région. La publication reprend les résultats de la fonction publique territoriale et hospitalière précédemment publiés (hormis le comité consultatif des directeurs d'hôpitaux non régionalisé) et, pour la fonction publique de l'État, des comités techniques de proximité créés auprès des administrations centrales, des services déconcentrés, des établissements publics administratifs et de certaines autorités spécifiques.

La différence de périmètre s'explique par des scrutins qui ne peuvent pas être appréciés au niveau local comme les comités consultatifs nationaux des directeurs d'hôpitaux dans la FPH et en partie par le comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation auprès du ministre chargé

de l'agriculture dans la FPE. Dans cette publication, n'est pas prise en compte la remontée des résultats des services de l'État à l'étranger. Enfin les résultats des comités d'agence des agences régionales de santé (ARS) et des commissions paritaires locales uniques de Pôle emploi sont pris en compte de façon différenciée car les élections pour ces instances se sont tenues de façon décalée par rapport aux scrutins organisés dans le cadre du renouvellement général des instances dans la fonction publique, respectivement en juin 2016 et février 2017.

Au total, ce sont les scrutins de 7 760 comités techniques tenus en 2018 qui sont pris en compte dans cette publication auxquels s'ajoutent pour les résultats régionaux les 17 comités des ARS dont le vote s'est déroulé en juin 2016 et 18 missions paritaires locales uniques de Pôle emploi renouvelées en 2017. On dénombre 4 056 CT dans la FPT, 2 302 dans la FPH et 1 402 dans la FPE hors ARS et Pôle emploi.

Les résultats des élections pour l'ensemble des comités techniques des trois versants pris en compte dans cette publication concernent 11 220 électeurs de moins que les scrutins nationaux avec 5,14 millions électeurs appelés à voter et 2,56 millions de votes soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 49,9 % et une participation de 51,1 % dans la FPE (Figure 1). Parmi les votants, on dénombre 140 800 suffrages blancs ou nuls d'où 2,42 millions de suffrages valablement exprimés.

Les élections dont les résultats ont été pris en compte pour la représentativité au niveau national concernaient 5,15 millions d'électeurs et le taux de participation a été de 49,8 % pour les trois versants et de 50,8 % pour la FPE. La participation s'avère donc légèrement plus forte s'agissant des instances de proximité dans les trois versants. En revanche, le poids des suffrages blancs et nuls dans les votes est légèrement moindre dans les CT de proximité (5,5 %) que dans les CT nationaux (5,7 %).

La participation est plus importante dans les régions d'outre-mer avec, en particulier dans les DOM, 60,1 % pour la FPE et la FPH et 61,8 % pour la FPT.

En métropole, dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, les deux régions ayant la plus forte

participation sont la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 70,9 % et 56,0 %. À l'opposé, l'Île-de-France (46,4 %) et la Normandie (47,0 %) ont le moins participé.

En métropole, la première place de la Corse en termes de participation se retrouve dans chacun des versants avec 75,5 % à l'État, 64,4 % dans la territoriale et 78,0 % dans l'hospitalière.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur arrive en deuxième place également dans chacun des trois versants avec respectivement 58,5 % dans la FPT, 54,9 % dans la FPE et 52,6 % dans la FPH.

Les instances prises en compte pour la fonction publique de l'État étant différentes des instances nationales, les résultats des CT de proximité diffèrent des résultats nationaux également dans la répartition des votes exprimés (Figure 2).

Les résultats pris en compte pour la représentativité régionale de la fonction publique et sa contribution à la constitution des Ceseer incluent les 17 scrutins des ARS tenus le 6 juin 2016 ainsi que les scrutins de proximité de Pôle emploi tenus en février 2017. Toutefois, lors des élections de 2014, les ARS n'avaient pas tenu de scrutin local et c'est la raison pour laquelle la Figure 3 présente les résultats hors ARS.

**Figure 1 : Comparaison de la participation électorale aux CT nationaux et de proximité dans les trois versants**

	Comités techniques de proximité			Comités techniques nationaux		
	inscrits	votants	participation	inscrits	votants	participation
Fonction publique de l'État <sup>(1)</sup>	2 238 340	1 144 182	51,1%	2 244 918	1 141 324	50,8 %
Fonction publique territoriale	1 846 275	955 617	51,8%	1 846 275	955 617	51,8 %
Fonction publique hospitalière <sup>(2)</sup>	1 054 254	464 842	44,1%	1 058 899	468 431	44,2 %
<b>Total fonction publique</b>	<b>5 138 869</b>	<b>2 564 641</b>	<b>49,9%</b>	<b>5 150 092</b>	<b>2 565 372</b>	<b>49,8 %</b>

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS, 2019.

(1) CT de proximité hors le CCM de l'enseignement agricole privé (4 800 inscrits) et ambassades. Inclut les 17 agences régionales de santé (ARS) représentant environ 9 200 inscrits ayant voté en juin 2016 et les 18 commissions paritaires locales uniques de Pôle emploi ayant voté en février 2017 représentant environ 4 000 inscrits.

(2) L'écart entre comités techniques de proximité et comités techniques nationaux provient de la prise en compte dans ces derniers des élections pour le comité consultatif national des directeurs.

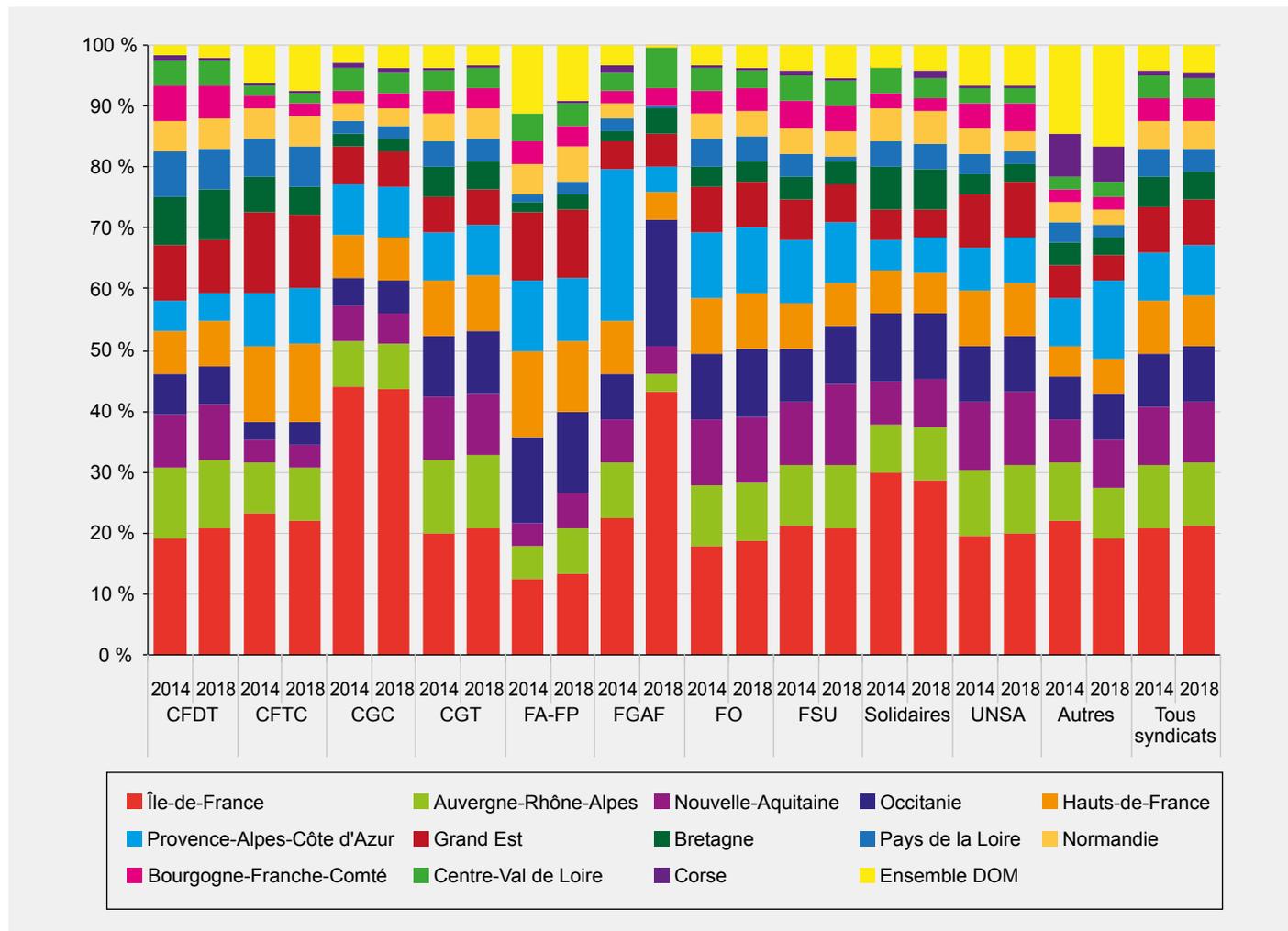
**Figure 2 : Comparaison de la répartition des votes entre les CT nationaux et de proximité dans la FPE**

% des suffrages exprimés	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres
FPE (nationaux)	13,8	2,7	6,1	12,1	1,8	0,3	17,1	16,3	7,6	15,9	6,4
FPE proximité <sup>(1)</sup>	14,1	2,2	5,8	12,4	2,0	0,2	17,9	16,9	7,2	15,8	5,5

Source : DGAFP, d'après ministères, 2019.

(1) CT de proximités hors le CCM de l'enseignement agricole privé (4 800 inscrits) et services de l'État à l'étranger.

**Figure 3 : Comparaison de la répartition géographique des voix obtenues par les fédérations professionnelles entre 2014 et 2018 dans l'ensemble de la fonction publique (hors ARS 2016)**

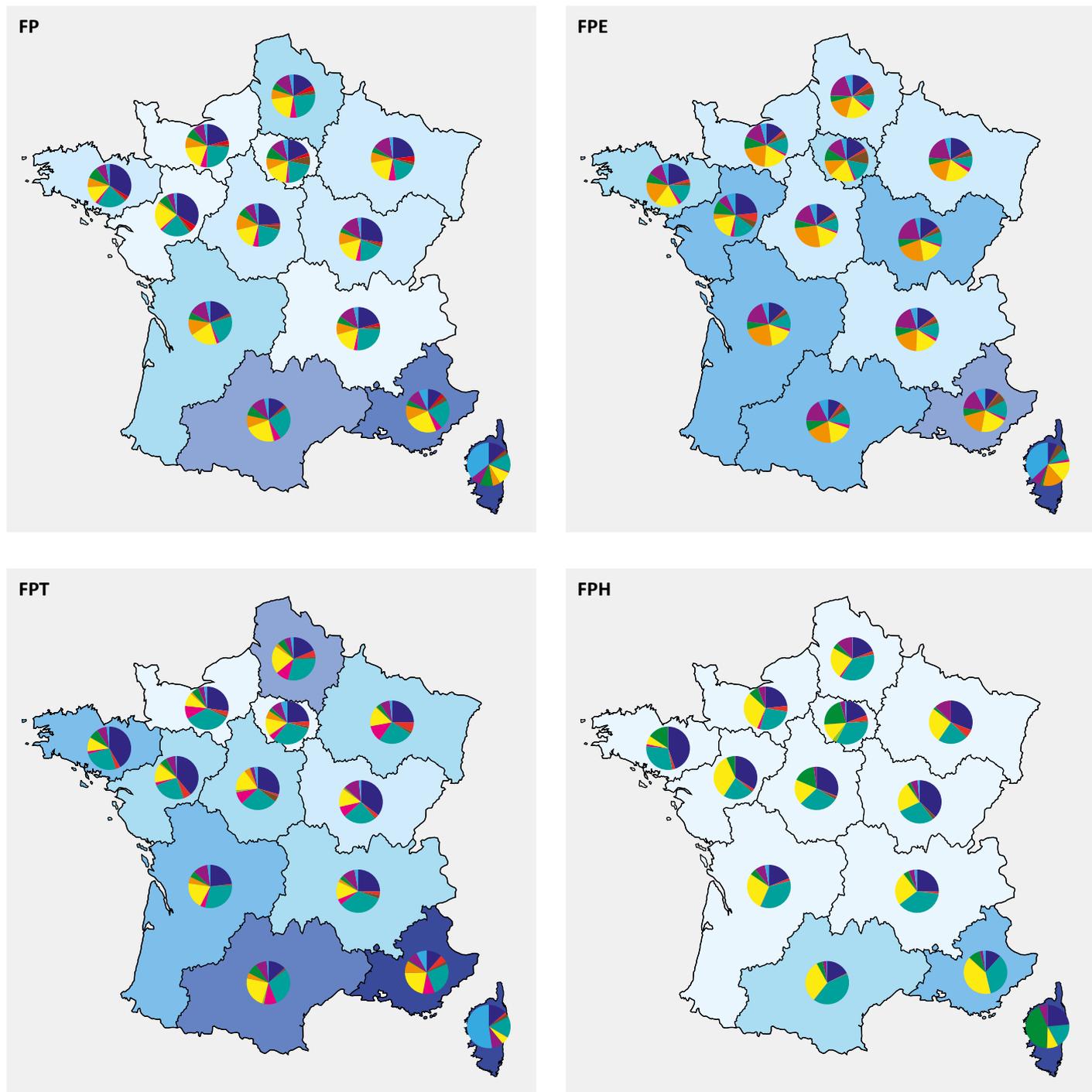


Source : DGAFP, 2019.

Sur l'ensemble des trois versants de la fonction publique, la CGT arrive en tête dans 8 régions (en comptant chaque DOM comme une région), suivie de la CFDT avec 5 régions (Figure 4). En métropole, la CGT arrive en tête dans 6 régions et la CFDT dans 5 régions.

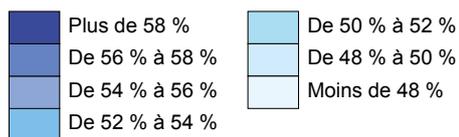
Dans la FPE, FSU arrive en tête dans 8 régions dont 6 en métropole, l'UNSA dans 4 régions dont 2 métropolitaines (à égalité en métropole avec la CFDT et FO). Dans la FPT, la CGT arrive en tête dans 10 régions dont 8 métropolitaines, la CFDT dans 5 dont 4 métropolitaines. Enfin, dans la FPH, la CFDT et la CGT sont en tête dans 5 régions dont une dans les DOM pour la CFDT.

Figure 4 : Participation et résultats régionaux dans la fonction publique



Source : DGAFP, 2019.

Participation



Représentativité



L'ensemble des résultats détaillés sont disponibles en format Excel sur le site internet de la fonction publique : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/resultats-des-elections-professionnelles-pour-comites-techniques-dans-la-fonction-publique-2018>

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, les agents ont élu leurs représentants du personnel au sein des comités techniques, des commissions administratives paritaires (pour les fonctionnaires), des commissions consultatives paritaires (pour les agents contractuels) et, lorsque la composition de ces instances ne peut reposer sur le résultat des votes aux comités techniques, au sein des comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Au total, ce sont près de 22 000 instances qui seront renouvelées à l'issue de ce scrutin pour la fonction publique.

Les résultats des élections des représentants du personnel des comités techniques déterminent aussi la composition des instances supérieures de la fonction publique : le Conseil commun de la fonction publique et les conseils supérieurs de chacun des trois versants (fonction publique de l'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière).

Les résultats présentés dans ce document concernent la représentativité au niveau régional et sont également utilisés pour la détermination de la composition des Ceser. Ils s'appuient sur les résultats des élections 2018 des CT de proximité dans la FPE ainsi que les résultats des CT institués auprès des collectivités territoriales pour la FPT et de ceux institués auprès des établissements publics de la FPH, ainsi que sur les résultats des comités d'agence des ARS de juin 2016 et de ceux des commissions locales de Pôle emploi de février 2017.

Directeur de la publication : **Thierry Le Goff**

Rédacteur en chef : **Adrien Friez**

Stats rapides n° 46 - ISSN : **2267-6473**

Département des études, des statistiques et des systèmes d'information  
DGAFP - 139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

## RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

## POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

## CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Destinée à tous les cadres de la fonction publique – encadrement supérieur, cadres intermédiaires et de proximité – cette nouvelle collection propose des outils de management et de gestion des ressources humaines. L'objectif : fournir à ces managers des outils pour agir.

## LES ESSENTIELS

Cette collection – destinée à un large public – rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

## OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

## STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.